

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2022

L'An Deux Mil Vingt-deux, le 14 septembre 2022,

Le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ludovic BIRE, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : douze

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/09/2022

Présents : MM. BIRE Ludovic, BAUDRY Frédéric, BONNANFANT Sandra, POUPARD Laurent, ROCHE PRIVÉ Angélique, TRACHEZ Hugo, DÉSIRÉ Catherine, BONNAUD Bastien, DUBIN Céline

Absents excusés : MANDIN Alain, (donne pouvoir à BIRE Ludovic), MICHOT Tony (donne pouvoir à ROCHE PRIVÉ Angélique)

Absents : ROBIN Florence

Madame DUBIN Céline est désignée secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

Subvention

Questions diverses

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES 2022-40

Le Maire présente à l'assemblée les demandes de subventions reçues cette année.

Après débat, l'assemblée décide à l'unanimité pour l'année de 2022, d'accorder une subvention aux associations listées ci-dessous :

SAINT GEORGES ANIMATION : 600 €

Le Jardin de Wally : 100 €

SUBVENTION CANTINE ÉCOLE SAINT MARTIN_ 2022-41

Le maire indique à l'assemblée qu'il a procédé au calcul de la subvention prévisionnelle qui va être versée pour la cantine de l'école SAINT MARTIN.

L'association gérant la cantine fait part au conseil qu'un acompte lui serait nécessaire avant la réunion de présentation de son bilan pour l'année scolaire 2021-2022.

Monsieur le Maire propose à son conseil de verser à l'association gérant la cantine un acompte de 5 000 € et de verser le solde de la subvention au vu des bilans et de réétudier le montant de la participation par repas au vu des documents comptables fournis.

Accord unanime de l'assemblée pour le vote de cet acompte subvention cantine 2021-2022 et que celui-ci leur sera versé tout prochainement.

Questions Diverses :

Demande de puisage eau réserves incendie : commission SPL du barrage de la touche Poupard le 22/09/2022
Réparation candélabres rue des érables prévue le 21/09/2022

Nouvelle liste de distributions des informations communales suite à la démission d'un conseiller municipal
Courrier d'information sur la sobriété énergétique de la communauté de Communes Val de Gâtine

INEO : devis dépannage éclairage salle « Les Arts » pour un montant de 2 507.41 € TTC

Information sur le Plan Communal de Sauvegarde

Invitation « Hommage à la jeunesse dans la Résistance » le 25/09/2022

M. MANDIN est désigné correspondant Incendie et Secours

Allocations compensatrices 2022 :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 8 254 €
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 576 €

Attribution DETR 2022 pour l'installation de 7 réserves incendie de 120 m³ : 13 671 €

Proposition d'activités sportives sur la commune

Ticket Jeune Citoyen du Département

Transhumance Gâtinaise les 17 et 18/09/2022

Information sur les chiens errants

La séance est clôturée à 22h30

2022-40	SUBVENTION
2022-41	SUBVENTION CANTINE ÉCOLE SAINT MARTIN

Le Secrétaire de séance,

Céline DUBIN



Le Maire,

Ludovic BIRE

